

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Commune de Lanans (25)
4 rue de la Mairie
25360 Lanans

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Lanans (25)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21250324700018

Code postal / Ville : 25360 Lanans

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire D. Perdrix - Tél : +33 381604716 - Mail : mairie.lanans@orange.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi voir RC

Capacité économique et financière : déclaration chiffres d'affaires Voir Rc

Capacités techniques et professionnelles : déclaration effectifs voir Rc

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 31 mai 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de la Grande rue et rue de la Mairie Lanans

Classification CPV : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Aménagement de la Grande Rue et rue de la Mairie

Lieu principal d'exécution : commune de Lanans

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

24 avril 2024